

Finances

Budget 2009 : 2 152 537 716 €

Investissement : 732 683 919 €

Fonctionnement : 1 419 853 797 €

Le Contexte

Evolution significative du volume budgétaire régional :

En 5 ans, le budget primitif régional est passé de 1,3 milliards d'euros à plus de 2,1 milliards.

Cette montée en puissance témoigne de l'ampleur des nouvelles prises de compétence dues aux transferts de l'état, et à l'adoption d'un certain nombre de compétences non obligatoires. Le bilan s'apparente plus à des transferts de charges mal compensés qu'à l'affirmation d'une volonté forte de vraie décentralisation des compétences.

Le coût de la décentralisation

- Poids financier de la décentralisation : les transferts de compétences impliquant une hausse de la part des dépenses de fonctionnement (personnel : doublement des dépenses depuis 2004, représente aujourd'hui 18% des dépenses de fonctionnement).
- Une partie de la hausse des dépenses incombe à des **surcoûts non obligatoires, ou à l'anticipation de la décentralisation** avant sa mise en œuvre : Louvre Lens, Canal Seine Nord, plan Borloo, FINORPA, plans sociaux des entreprises, surcoût du TER, ARH... soit près de 300 millions d'euros.
- **Faiblesse des dotations d'état au regard de la situation de la région** et des indicateurs, à laquelle s'ajoute la non-compensation intégrale des compétences transférées (de l'ordre de 60 M€ sur le mandat).

L'évolution de la fiscalité régionale

Fiscalité directe	Taux 2004	Taux 2009	évolution
Taxe prof.	3,07%	3,81%	+24,1%
Foncier non bâti	10,74%	13%	+21%
Foncier bâti	3,16%	3,83%	+21,2%

Les deux votes du groupe contre le budget sont liés au refus d'augmenter la pression fiscale directe ou indirecte sur les ménages du Nord-Pas-de-Calais : en 2005 (pression fiscale : hausse des impôts de 14,5% sur cette seule année) et en 2007 (adoption de la TIPP).

Avancées obtenues par la groupe communiste :

- **2006** : modération de la hausse fiscale prévue pour les ménages : + 2% au lieu des 3% prévus
- **2007** : gel de l'impôt grâce à un amendement communiste

- Le groupe communiste s'est abstenu sur les budgets primitifs 2006, 2008 et 2009, suite au gel de la fiscalité des ménages, ou à des hausses annuelles revues à la baisse. Des amendements ont été présentés par le groupe lors des débats budgétaires, dont certains ont été adoptés, avec un impacts parfois significatifs sur certaines politiques régionales.
- Le PCF a toujours voté contre la TIPP et le vote de la part régionale, qui est au maximum autorisé
- Utilisation de l'emprunt : la groupe a dénoncé la hausse fiscale en début de mandat alors que l'emprunt aurait pu être utilisé pour l'éviter. Objectif inavoué de l'Exécutif : anticiper le surcoût pour les années à venir des prises de compétence non-obligatoires
- Crainte majeure pour les budgets futurs : la suppression de la taxe professionnelle : on supprime 70% de la fiscalité directe régionale, soit 17% des recettes totales. Même si on compense au centime près, ce qui est loin d'être acquis, on sonne le glas de l'autonomie financière des collectivités.
(La région est déjà victime du plafonnement de la TP : perte de 20M€ en 2009)